



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation**

Arrêté

portant convocation des électeurs

en vue du renouvellement partiel des juges du tribunal de commerce de Brest

Le préfet du Finistère,
Officier de la Légion d'honneur,

- Vu** le code de commerce, et notamment ses articles L.723-1 à L.723-14, et R.723-1 à R. 723-31,
 - Vu** la loi n°2021-1317 du 11 octobre 2021 permettant la réélection des juges consulaires dans les tribunaux de commerce,
 - Vu** le décret n°2021-1046 du 6 août 2021 relatif au report exceptionnel des élections des juges des tribunaux de commerce,
 - Vu** le décret n°2021-1375 du 21 octobre 2021 relatif aux modalités d'élection des juges des tribunaux de commerce,
 - Vu** l'arrêté ministériel du 24 mai 2011 relatif aux bulletins de vote pour l'élection des juges des tribunaux de commerce,
 - Vu** la lettre du président du tribunal de commerce de Brest en date du 19 octobre 2021, faisant état de la vacance de huit (8) postes de juge au sein de cette juridiction,
- Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1^{er}: En vue de pourvoir **huit** postes de juge au sein du **tribunal de commerce de Brest**, une élection est organisée, parmi les membres du collège électoral régulièrement inscrits sur la liste dressée à cet effet. Elle se déroulera au **siège de ce tribunal** (150 rue Ernest Hemingway à Brest).

Il sera procédé aux opérations de dépouillement et de recensement des votes, le **mercredi 1^{er} décembre 2021 à partir de 14 heures** et, en cas de **second tour**, le **mardi 14 décembre 2021**, dans les mêmes conditions à **partir de 14 heures**.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture et le greffier du tribunal de commerce de Brest sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché au tribunal de commerce précité et sera accessible sur le site Internet des services de l'État dans le Finistère.

Fait à Quimper, le

26 OCT. 2021

Pour le préfet,
Le secrétaire général


Christophe MARX